

**PROCES-VERBAL** de la votation communale 25 septembre 2016

**OBJET :** Dans le cadre de l'assainissement de la patinoire d'Erguël, acceptez-vous un crédit d'engagement pour la souscription et la libération, par emprunt si nécessaire, de CHF 1'334'000.-- sous forme d'achat d'actions de la société ERGUËL SPORTS SA à créer et le versement d'une subvention annuelle pour le fonctionnement à hauteur de CHF 52.-- / habitant (CHF 20.-- x coefficient de 2.6), avec prélèvement de l'intégralité du prix d'achat des actions dans le fonds de développement de la Municipalité ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre  
des électeurs 2926

Nombre de cartes de légitimation rentrées : 1226

Nombre total de bulletins rentrés : 1194

**Blancs :** 8  
8

**Nuls :** —

Suffrages valables : 1186

Nombre de **OUI** : 1052

Nombre de **NON** : 134

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 25 septembre 2016

**AU NOM DU BUREAU DE VOTE**

**Le président :**  
  
**Marco Griselli**

**La secrétaire :**  
  
**Anabelle Gentili**

